



Dès ce matin, les emplois du temps des lycéens seront modifiés dans un contexte qui reste toujours très tendu. (Photo archives Jean-François Ottonello)

Nice Parc-Impérial : plannings corrigés mais le conflit persiste

Ce matin, les 200 lycéens privés de cantine, pourront se restaurer. Mais le climat reste électrique sur fond de « cabale » contre le proviseur adjoint dénoncée par un syndicat

Après le coup de colère d'une cinquantaine de profs du lycée du Parc Impérial, en grève mardi après-midi, contre des emplois du temps « intenable » et la nomination, par le rectorat, d'un adjoint supplémentaire, l'heure est aux premiers ajustements (1). Pour corriger, dès ce matin, les plannings élèves, qui restent provisoires, en prévoyant des pauses déjeuner plus étalées. (Voir ci-dessous)

Pour autant, le Parc Impérial n'est pas sorti de la tourmente et le climat reste électrique. Cette fois-ci c'est le syndicat des chefs d'établissement Indépendance et Direction (ID-FO) qui monte au créneau. Pour dénoncer une « cabale » contre le proviseur adjoint, auteur des plannings contestés et depuis en congés maladie.

« Dans le brouillard »

« Durant les deux à trois semaines suivant la rentrée, les emplois du temps des élèves restent provisoires, pour les adapter en fonction des ultimes affectations de professeurs, affirme Philippe Manzano secrétaire académique d'ID-FO. C'est la règle pour tous les établissements, et cela n'a

jamais suscité de grève d'enseignants. » Pour lui, les raisons de cette fronde des profs du Parc sont ailleurs. Dans les relations « délébiles » à la tête de l'établissement, « le proviseur et son adjoint communiquant essentiellement par mails », ce qui « plombe une bonne gestion ». Et Philippe Manzano de pointer la dotation horaire globale que les chefs d'établissement présentent en conseil d'administration courant janvier ou février. « Au Parc, elle a été refusée, et le chef d'établissement n'a pas fait d'autre proposition. Sans cette répartition des heures et des services entre les professeurs, le proviseur adjoint a navigué dans le brouillard pour bâtir, toute seule, les emplois du temps des lycéens. » Un point contesté par le proviseur Hervé Quinsat : « La dotation horaire globale a été présentée et votée en conseil d'administration le 25 juin. » Quant à ses relations avec son adjoint, le proviseur persiste et signe : « C'est une affaire interne au lycée. Toutefois, je n'ai aucun intérêt à me mettre à dos un collaborateur direct qui effectue un travail difficile. »

« Accusations calomnieuses »

Soutenant le proviseur adjoint dans ce conflit interne, le syndicat ID-FO affirme avoir alerté l'inspection académique sur les voyants du lycée qui « ont viré au rouge ». Avec l'absence à temps plein d'un agent comptable pour gérer le budget du Parc et des fonds de réserve utilisés pour refaire le logement de fonction et le bureau du proviseur. Des accusations jugées « calomnieuses » par ce dernier. « On ne va pas me faire le coup de l'appartement du secrétaire général de la CGT restauré à prix d'or ! », s'agace Hervé Quinsat. « Oui, les fonds de réserve ont été utilisés pour rénover 20 salles de classe, une salle de musculation et donner un coup de peinture dans mon logement de fonction. Des travaux prévus, à juste titre, par mon prédécesseur. S'y sont ajoutés la réfection, dans mon appartement, des faux plafonds qui s'effondraient ainsi que des travaux dans le logement du proviseur adjoint. Quant à mon bureau, j'ai juste changé le meuble vieux de trente ans pour un bureau en bois aggloméré plus pratique pour travailler sur ordinateur. » Et d'ajouter un brin agacé « aucun décorateur n'est intervenu chez moi. Juste un architecte pour superviser les travaux dans les salles de classe. » Quant à la gestion des 3M € de budget du Parc Impérial, elle est assurée par l'ancien agent comptable nommé au lycée des Eucalyptus. « Il s'agit d'un intérim le temps que le ministère nomme un gestionnaire à ce poste », précise le proviseur. Il assure que les comptes du

Parc Impérial sont au clair. « Doublement contrôlés par la Chambre régionale des comptes et le Trésor public. »

Sur ce conflit interne qui déborde et où s'entrechoquent les prises de position, le rectorat, interrogé, n'a pas souhaité s'exprimer.

VÉRONIQUE MARS

1. Voir Nice-Matin d'hier.

Les emplois du temps révisés en deux temps

Pour résoudre les difficultés d'accès au self service, les emplois du temps des lycéens seront modifiés à la marge, dès ce matin. « Les cours de l'après-midi seront un peu décalés pour permettre aux 200 lycéens de 24 classes d'avoir plus de temps pour déjeuner. Par ailleurs, ajoute le proviseur, l'accueil du selfservice sera renforcé pour éviter les bouchons de midi. » Autant de modifications menées dans un premier temps sur des plannings élèves qui resteront provisoires jusqu'au 26 septembre. Un délai pour corriger notamment les emplois du temps des élèves en sports-études. Eux, n'ont plus le temps de s'entraîner pour cause de cours qui devront être décalés...